Concertation & Action Inondation

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

Inondations : sommes-nous prêts ?

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et la Nièvre

Etat des lieux des connaissances
Partie 7 : Enquête communale

Novembre 2011

l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région Centre
CONSEIL GÉNÉRAL Cher
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièure

Rapport de phase 1

Etat des lieux

Partie 2 : enquête communale

hydratec groupe setec

Tour Gamma D
58, quai de la Rapée
75583 Paris cedex 12
☎ : 01 40 04 64 02
🖷 01 43 42 24 39

ASCONIT CONSULTANTS

Parc Scientifique Tony Garnier
6-8, espace Henry Vallée
69366 LYON CEDEX 07
☎ 04 78 93 68 90
🖷 04 78 94 11 98

Réf : 016F270
Date : 10 nov. 2011

Sommaire

I. INTRODUCTION 4

II. LE RISQUE D'INONDATION ET LE SYSTEME DE PROTECTION 5

II.1 Quelle connaissance des zones inondables et des enjeux exposés ? 5

II.2 Connaisance du système de protection 7

II.3 La gestion du système de protection 10

II.4 Le barrage de Villerest 12

II.5 Les mesures d'aménagement 13

II.6 Synthèse sur les connaissances des risques d'inondation et du système de protection 14

III. L'INFORMATION PREVENTIVE, LA PREVISION ET LA PREPARATION A LA GESTION DE CRISE 16

III.1 L'information préventive 16

III.2 La prévision 18

III.3 Préparation à la gestion crise 19

III.4 Synthèse sur l'information préventive, la prévision et la préparation à la gestion de crise 21

IV. LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 23

IV.1 Projets d'aménagement et prise en compte du risque d'inondation 23

IV.2 Politiques de Gestion 23

IV.3 Réduction de la vulnérabilité 24

IV.4 Synthèse sur la réduction de la vulnérabilité et l'aménagement du territoire 25

V. COMPARAISON AVEC LES RESULTATS D'UNE ENQUETE IFOP CONDUITE AUPRES D'ACTEURS ECONOMIQUES DE LA LOIRE MOYENNE 26

V.1 Les points saillants de l'enquête auprès des acteurs économiques et des prescripteurs 26

V.2 Convergences et divergences entre les résultats des deux enquêtes 27

VI. SYNTHESE GENERALE DE L'ENQUETE 29

VI.1 Les différences rives gauche et droite 29

VI.2 Quatre tendances qui résument l'analyse 29

I. Introduction

Au cours du dernier trimestre 2010, l'Etablissement Public Loire a conduit une enquête auprès des 37 communes riveraines de la Loire dans le territoire d'étude. Cette enquête, basée sur un questionnaire adressé aux communes, a été enrichie par une série d'entretiens entre les élus et l'équipe d'ASCONIT Consultants au cours du premier semestre 2011.
L'enquête avait pour objectif de rassembler des informations portant sur :

- la perception du risque inondation par les acteurs communaux ;
- la préparation à la gestion d'une crise ;
- les politiques locales d'aménagement du territoire ;
- et enfin les attentes en termes de gestion du risque et d'information.

Sur les 37 communes contactées, 30 communes ont retourné le questionnaire (voir liste en annexe 1)[1]. Les résultats détaillés de cette enquête sont présentés dans les paragraphes ci-après, et ont été regroupés selon les thèmes suivants :

- le risque d'inondation et le système de protection ;
- l'information préventive, la prévision et la préparation à la gestion de crise ;
- la réduction de la vulnérabilité et l'aménagement du territoire.

[1] Par commodité de langage, nous avons dans la suite de ce rapport usité l'expression « personnes interrogées » pour désigner les 30 répondants, sans tenir compte des 7 questionnaires qui ne nous ont pas été retourné.

II. Le risque d'inondation et le système de protection

La première partie du questionnaire a permis de réaliser un état des lieux des connaissances des répondants sur le risque inondation auquel leur territoire est exposé et sur le système de protection des vals.

II.1 Quelle connaissance des zones inondables et des enjeux exposés ?

A la question à choix multiple «*Connaissez-vous :*

- *les limites de zone inondable sur votre territoire ?*
- *la part de votre commune exposée à un risque d'inondation ?*
- *l'origine du risque ?*
- *l'importance du risque (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement, durée, probabilité) ?* » …

… les répondants ont majoritairement répondu par l'affirmative selon les modalités illustrées par le graphique qui suit.

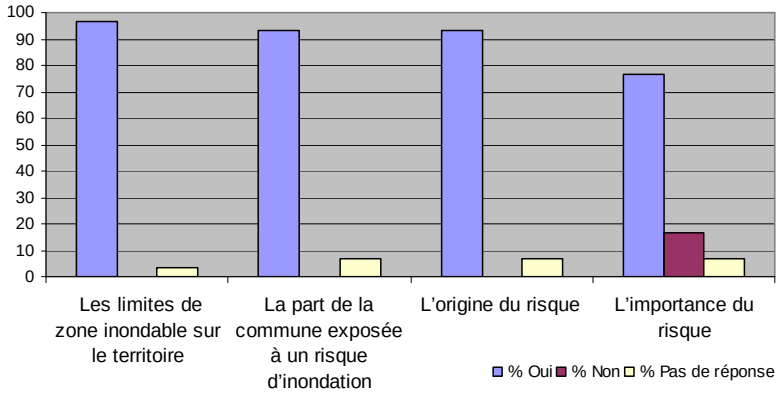

Figure 1 : Connaissance et appréciation du risque

Les répondants indiquent connaitre les limites des zones inondables sur leur territoire, la part de leur commune exposée et l'origine du risque. Certains répondants déclarenrent toutefois avoir plus de difficultés pour qualifier l'importance de ce risque en termes de hauteur d'eau, de vitesse, de durée, de probabilité de survenance, etc.

Dans les commentaires, il est précisé que les principales sources d'information sur le risque sont le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) et le plan communal de sauvegarde (PCS) lorsqu'il existe. L'étude EGRIAN[2] sur l'agglomération de Nevers est également citée. Il est à noter que le PPRI n'a pas vocation à présenter une information détaillée sur les mécanismes d'inondation, le comportement du système de protection et l'impact de crues de fréquences moyennes qui provoquent déjà d'importants dommages sur le territoire.

A la question à choix multiple « *Avez-vous recensé les types d'enjeux suivants en zone inondable ?*

[2] EGRIAN : étude globale du risque inondation sur l'agglomération de Nevers - http://www.etude-egrian.com/spip.php?page=sommaire

- *Populations exposées, habitations*
- *Activités économiques*
- *Enjeux environnementaux*
- *Enjeux patrimoniaux (musées, bâtiments…)*
- *Equipements (routes, ponts…)*
- *Réseaux (eau, électricité, transport, communication, déchets…)*
- *Etablissements sensibles (établissement recevant du public avec ou sans hébergement, écoles, internats…)…*

…les répondants ont majoritairement répondu par l'affirmative selon les modalités illustrées par le graphique qui suit.

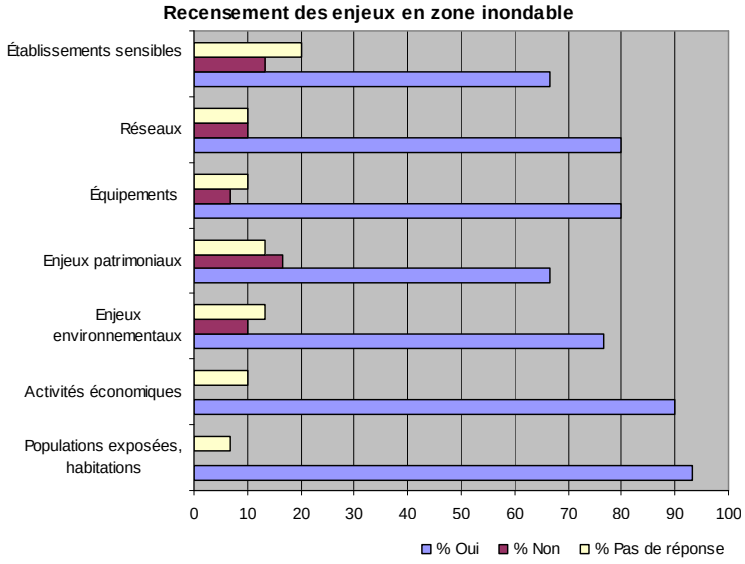

Figure 2 : Connaissance des enjeux exposés en zone inondable

Près de 60% des répondants déclarent avoir recensé les enjeux exposés sur leur commune. Les réponses négatives relatives aux enjeux particuliers (établissements sensibles ; réseaux, équipements, enjeux patrimoniaux ou environnementaux) peuvent sous-entendre trois états de fait différents :

- une absence de recensement ;
- une absence de connaissance de l'enjeu ;
- ou plus simplement une absence de tels enjeux en zone inondable sur le territoire communal.

Cette troisième supposition semble corroborée par les commentaires apportés : d'après les répondants, certaines communes possèdent peu ou pas d'enjeux (hors habitat) en zone inondable, particulièrement les communes rurales.

Au regard de leurs réponses aux deux questions précédentes, les représentants communaux semblent posséder une connaissance générale satisfaisante de l'aléa inondation et des enjeux exposés. Ce constat doit être nuancé en l'absence de référentiel apporté dans le questionnaire ; il est en effet possible que les répondants estiment posséder une bonne connaissance de l'aléa et des enjeux tout en minimisant en réalité le risque.

En outre, la façon dont est formulée la question n°2 sur les enjeux peut prêter à confusion : certaines personnes ont pu répondre par la négative car n'étant pas intervenues elles-mêmes dans un recensement formalisé tout en ayant malgré tout une bonne connaissance locale de leur territoire. De même, comme précisé dans les commentaires, une réponse négative vis-à-vis des enjeux particuliers peut résulter tout simplement d'une absence de ces enjeux sur le territoire communal.

Pour conclure et au regard des réponses apportées, une certaine connaissance du risque chez les représentants communaux interrogés semble exister. S'agit-il du bon risque ? Les réponses aux questions suivantes apportent des compléments intéressants.

II.2 Connaisance du système de protection

L'optimisation du système de protection contre les crues de la Loire par levées et déversoirs est l'un des enjeux majeurs de l'étude de vals. A travers une série de questions, l'EP Loire a souhaité estimer le degré de connaissance des représentants communaux sur ce système. Il est important de souligner que contrairement au risque d'inondation qui concerne toutes les communes du territoire d'étude, le système de protection n'est présent qu'en rive gauche et de façon discontinue (cf. carte).
A la question « *Etes vous informés :*

- *De l'existence de digues de protection contre les inondations sur votre commune ?*
- *Du risque lié aux défaillances éventuelles des digues ?*
- *De l'existence de déversoirs ?* »

… les réponses sont contrastées reflétant en partie la répartition géographique des ouvrages de protection.

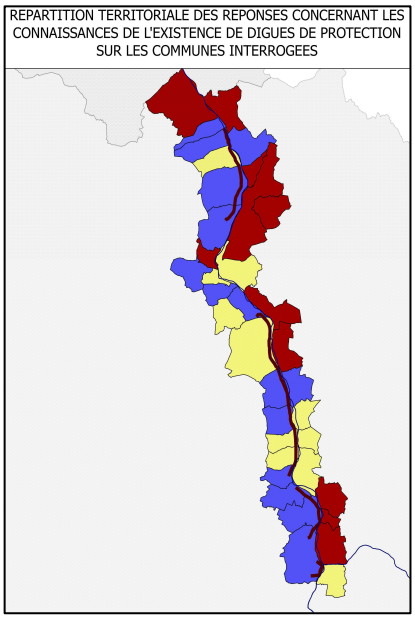

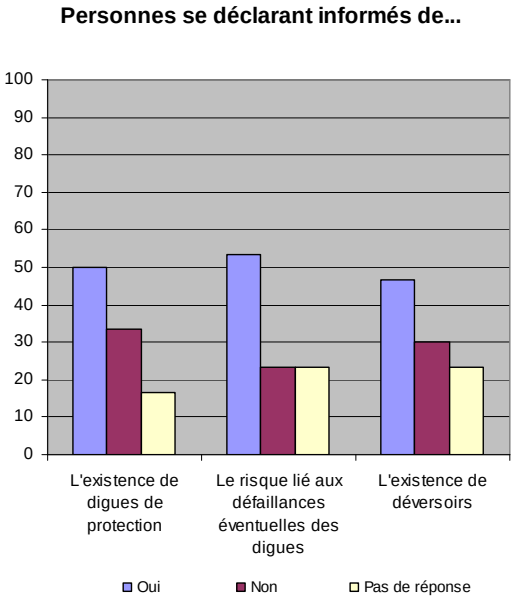

Figure 3 : Connaissance du système de protection

Deux phénomènes peuvent néanmoins être mis en avant :

- d'une part, certaines communes en rive gauche n'ont pas répondu alors qu'elles bénéficient effectivement du système de protection ;
- d'autre part, le nombre de communes n'ayant pas répondu est de l'ordre de 30 %.

Quant aux risques liés à la défaillance du système de protection, près de 25 % n'en ont pas connaissance et 25 % n'ont pas répondu à la question. Pour les déversoirs, c'est 30 % des communes qui déclarent ne pas savoir qu'il existe de déversoir et 25 % qui n'ont pas répondu.

A la question, *comment qualifieriez-vous le risque de rupture des digues de protection ?*, 56 % des personnes ont répondu que c'était possible et 22 % exceptionnel, la seule personne ayant répondu par la

négative sur le risque se serait en fait prononcée du fait de l'absence d'ouvrage de protection sur sa commune.
Cette question au regard de la précédente permet de souligner le fait que les risques de rupture des levées et les conséquences d'une rupture de digue ne semblent pas connues et partagées sur l'ensemble du territoire.

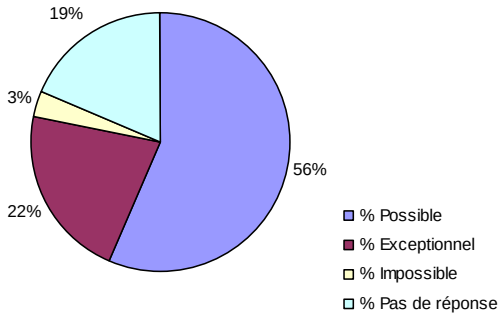

Figure 4 : Perception du risque de rupture de digues

A la question « *Connaissez vous les déversoirs :*

- *Leur rôle ?*
- *Leur impact ?*
- *Les zones impactées ?*
- *Leur fréquence de fonctionnement ? »…*

…les répondants ont majoritairement répondu par l'affirmative pour les deux premières propositions mais ont une connaissance relativement moins bonne des zones concernées et des fréquences de fonctionnement des déversoirs.

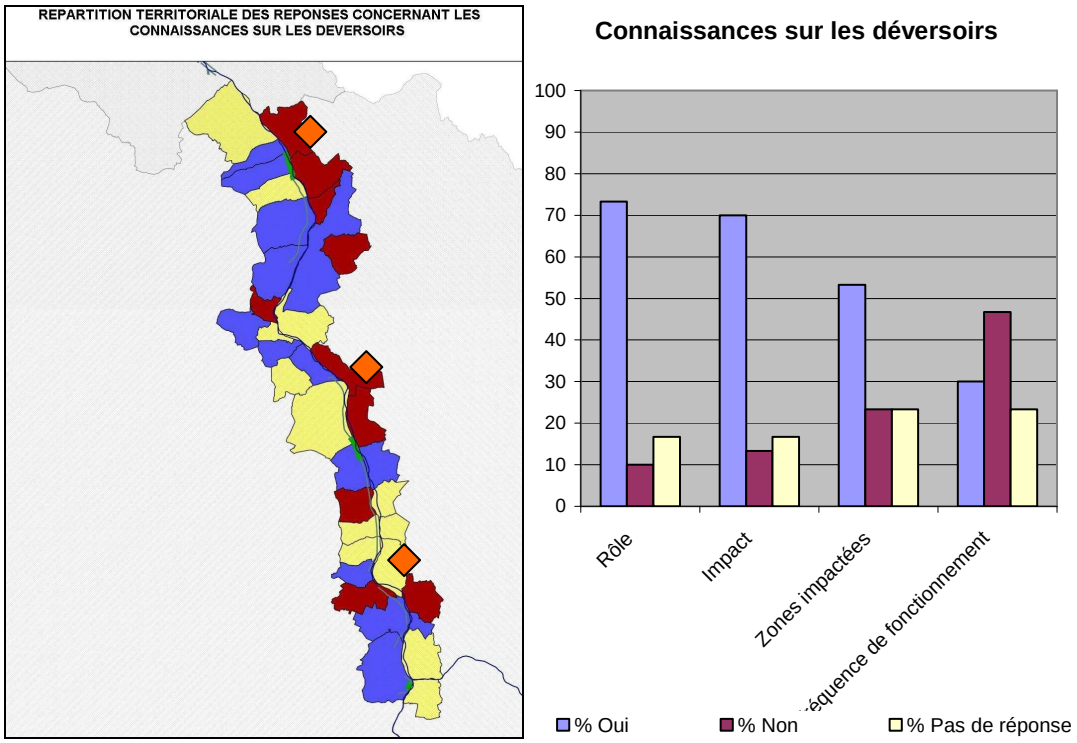

L'emplacement des trois déversoirs est figuré par un losange orange

Figure 5 : Connaissance sur les déversoirs

Alors que dans une question précédente, les répondants se disaient non informés ou n'ont pas répondu quant à l'existence de déversoirs sur le territoire d'étude, les réponses à cette question générique sur les déversoirs sont plus favorables. La grande majorité déclare connaitre leur rôle, leur impact et dans une moindre mesure les zones impactées. Par contre, majoritairement, les fréquences de fonctionnement leurs sont inconnues.

Les commentaires ajoutés sont de quatre ordres :

- soit pour stipuler qu'il n'y en a pas sur leur commune ;
- soit pour dire qu'ils n'en ont qu'une connaissance très générale ;
- soit pour informer de leur connaissance des zones impactées ;
- soit pour citer l'étude qui leur a fait connaitre les déversoirs à savoir l'étude EGRIAN.

A la question «*Pour quelle(s) crue(s) de la Loire votre commune est elle protégée ?* », les réponses sont mitigées.

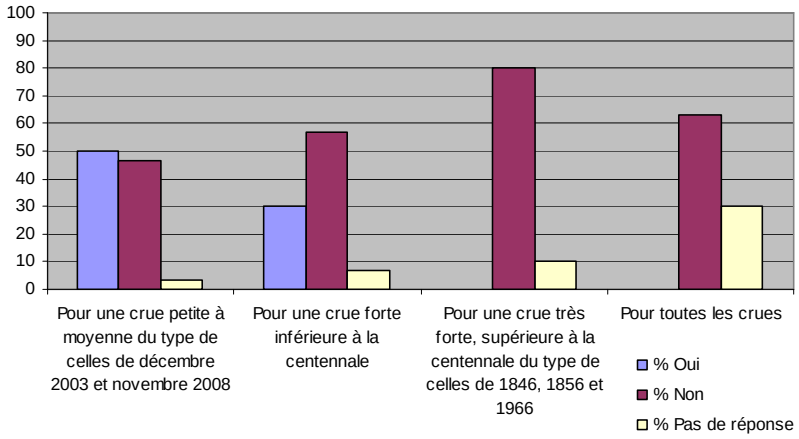

Figure 6 : Perception du niveau de protection

Si près de 50 % des répondants se disent protégés pour des crues moyennes comme celles de 2003 et 2008, ils sont une majorité à considérer ne pas l'être pour des crues supérieures. On rappellera que les communes de la rive droite ne possèdent pas de système de protection. Aucun répondant ne s'estime protégé pour des crues majeures semblables à celles du 19è siècle.
Dans les commentaires apportés, il est fait référence aux crues du 19ème qui ont dépassé le système d'endiguement mais aussi aux crues récentes en particulier pour les communes de la rive droite.

A la question, « *Auriez-vous besoin de plus d'informations sur le système de protection et son fonctionnement ?*

- *pour le bon fonctionnement de la commune ?*
- *pour l'information des populations ?*
- *pour une meilleure prise en compte du risque avant et pendant la crue ?* »…

…les réponses positives sont pour les trois modalités comprises entre 50 et 60%.
Les commentaires rapportés font surtout état des actions de sensibilisation de la population déjà entreprises ou du besoin d'en réaliser (PCS[3], DICRIM[4], besoin d'informer la population, travail réalisé avec la Maison de la Loire – Cher, ou à réaliser avec la Préfecture).

[3] PCS : Plans Communaux de Sauvegarde

[4] DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs

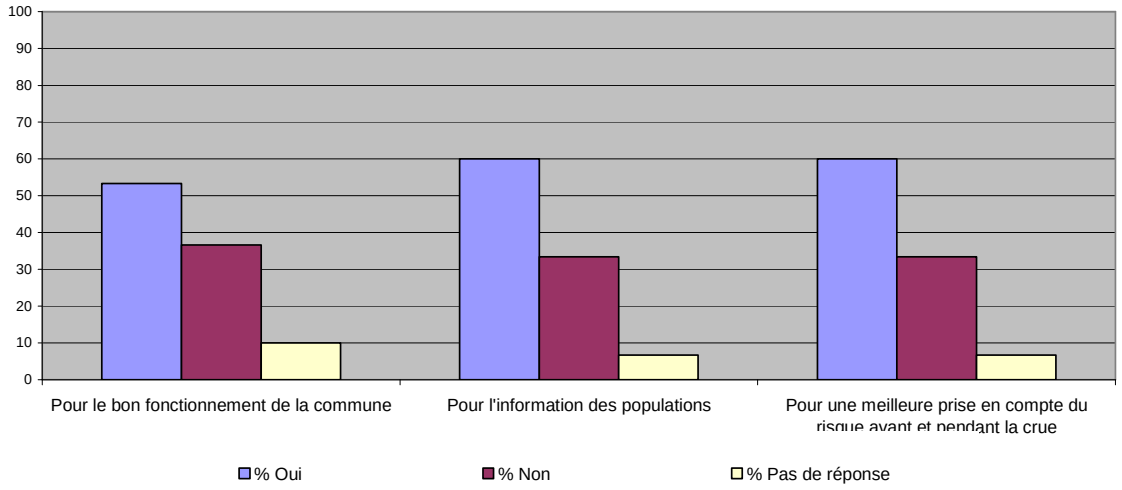

Figure 7 : Besoins d'information sur le système de protection

Pour conclure sur la perception du système d'endiguement, il apparait que les réponses sont influencées fortement par la présence ou non de ces ouvrages sur le territoire des personnes ayant répondu. L'absence d'élément du système de protection est un facteur de non réponse ou de réponse négative. Globalement, les élus sont sensibilisés aux risques d'inondation sur leurs communes, même s'il apparaît nécessaire d'expliciter le fonctionnement du système de protection par digues et déversoirs, et d'insister sur les risques liés à une potentielle rupture de digue.

II.3 La gestion du système de protection

A la question «*Comment appréciez-vous votre connaissance des acteurs impliqués dans la gestion des digues, déversoirs et du lit endigué de la Loire ?* », les réponses sont très partagées comme le souligne le graphique ci-dessous.

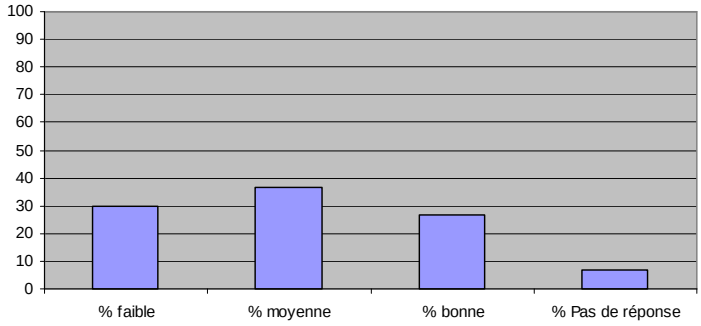

Figure 8 : Connaissance des gestionnaires du système de protection

Seul un peu plus du quart des personnes interrogées estiment avoir une bonne connaissance des acteurs impliqués, et un tiers jugent leurs connaissances moyennes.

Les répondants indiquant posséder une bonne connaissance des acteurs gestionnaires sont répartis de la façon suivante :

- 5 en rive gauche dont une face au territoire d'EGRIAN ;
- 3 en rive droite dont une est directement concernée par EGRIAN et une autre à proximité immédiate du territoire de l'ADN[5].

Dans les commentaires, l'EGRIAN est d'ailleurs citée comme source d'information. De même, une commune a signalé son souhait de mieux travailler sur ces questions avec la DDT de la Nièvre.

A la question, « *Etes-vous informés* :

- *De l'évolution récente de la règlementation nationale sur les ouvrages de protection hydraulique ?*
- *Des modalités de suivi et de contrôle de ces ouvrages ?*
- *Des études de dangers qui doivent être réalisées sur les digues de la Loire ?* »…

… les réponses sont globalement négatives comme le souligne le graphique ci-dessous : en moyenne ¾ des répondants déclarent ne pas être informés de l'évolution de la législation ou des études déjà existantes sur le sujet.
Les commentaires sont assez négatifs sur les informations disponibles et les relations avec les gestionnaires hormis celles existant dans le cadre d'EGRIAN.

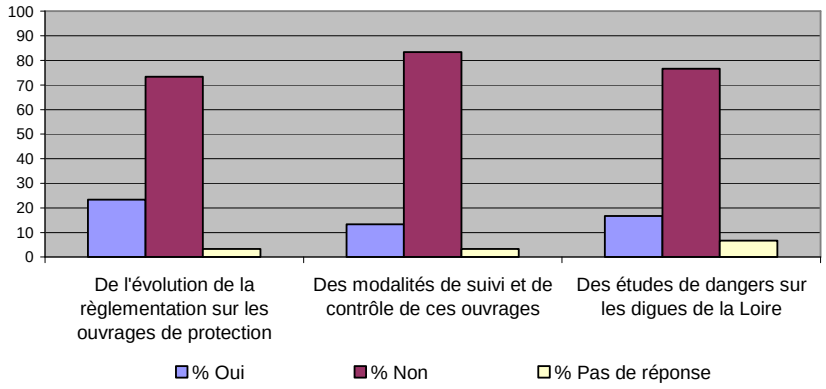

Figure 9 : Connaissance de la legislation sur le système de protection

[5] ADN : communauté d'Agglomération de Nevers

A la question « *Auriez-vous besoin de plus d'informations* :

- *Sur les acteurs de la gestion des systèmes de protection de la Loire ?*
- *Sur l'évolution de la législation et ses implications ?*
- *Sur les études menées ou prévues sur les digues ?*
- *Sur des études comparables en d'autres lieux du bassin de la Loire, voire ailleurs ?...*

… les répondants répondent par l'affirmative sans surprise au regard des réponses apportées à la question précédente.

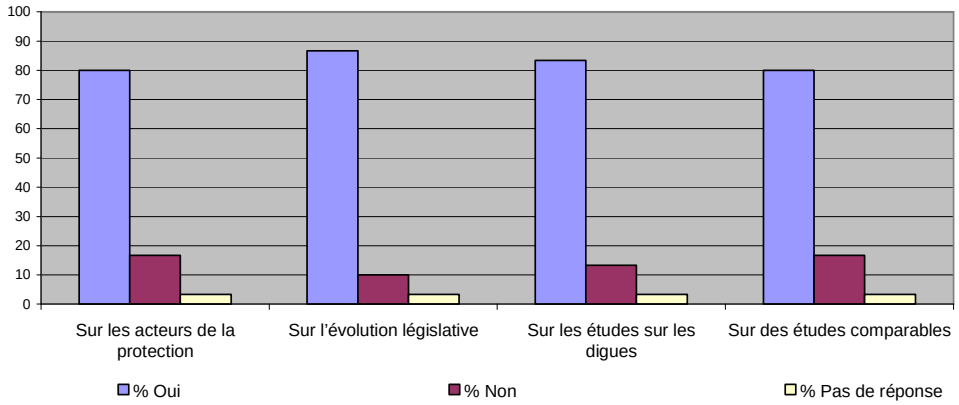

Figure 10 : Besoins d'informations sur la législation, les études de danger et les gestionnaires

Les quelques commentaires des répondants soulignent leur intérêt pour de plus amples informations à travers de la documentation mais aussi des visites de terrain. Une meilleure communication sur les interactions hydrauliques entre les territoires amont et aval est également souhaitée.

D'une manière générale, la connaissance des gestionnaires du système de protection par les représentants communaux est moyenne à très moyenne. Les services locaux de l'Etat semblent un peu mieux perçus comme le soulignent certains commentaires. La demande d'information complémentaire est très forte sur le rôle des différents acteurs gestionnaires, la législation et les études existantes.

II.4 Le barrage de Villerest

A la question « *Connaissez-vous le barrage de Villerest ?* » 83 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative, et 17 % par la négative. Quant à son rôle, sur les crues de la Loire en général et sur les crues de 2003 et 2008 en particulier les avis sont plus contrastés.

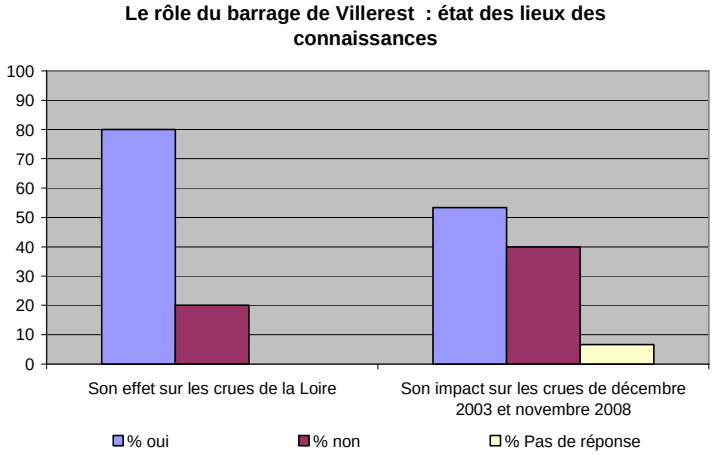

Figure 11 : Connaissance des effets du barrage de Villerest

D'une manière générale, c'est le rôle écrêteur de Villerest qui est mis en avant dans les commentaires avec des valeurs chiffrées qui sont données, parfois en citant l'étude EGRIAN.
Plus de 50 % des personnes ayant répondu au questionnaire déclarent connaitre le rôle que le barrage de Villerest a joué dans les deux crues les plus récentes. Les réponses à cette question et les commentaires apportés indiquent que la connaissance de l'effet du barrage de Villerest est inégale selon les personnes. Par ailleurs, certains commentaires semblent très optimistes. Une présentation des deux études réalisées par Hydratec[6] semble nécessaire.Le rôle du barrage et son incidence sur les crues de décembre 2003 et de novembre 2008 sont présentés dans le rapport « Etat des lieux – Partie 4 : hydrologie et hydraulique ».

Enfin, 93 % des répondants souhaitent plus d'information sur le rôle que peut jouer le barrage de Villerest dans l'écrêtement des crues ; en particulier sur les modalités exactes de gestion (notamment sur le déclenchement des lâchers préventifs, les compromis entre la gestion d'étiage et l'écrêtement, etc.). Un commentaire stipule qu'une visite de l'ouvrage pourrait être utile.

II.5 Les mesures d'aménagement

A la question « *dans votre état de connaissance actuel, identifiez-vous des secteurs plus sensibles au risque inondation sur votre commune (inondations fréquentes, faiblesses du système de protection, etc.) ?* », près des ¾ des personnes interrogées répondent par l'affirmative, 17 % non et 10 % n'ont pas répondu.
Les commentaires ajoutés permettent :

- de situer parfois le risque, notamment en relation avec un petit affluent ;
- ou de préciser qu'un secteur n'est pas protégé ;
- ou d'indiquer qu'un ouvrage de protection serait défaillant.

A la question, « *en préalable à l'étude qui sera menée et à la concertation avez-vous :*
- des propositions d'amélioration du système actuel ?
- des idées d'aménagements sur le système de protection, dans le lit endigué, ou dans les vals, pour réduire le risque inondation ? »
… les réponses se répartissent comme ceci :

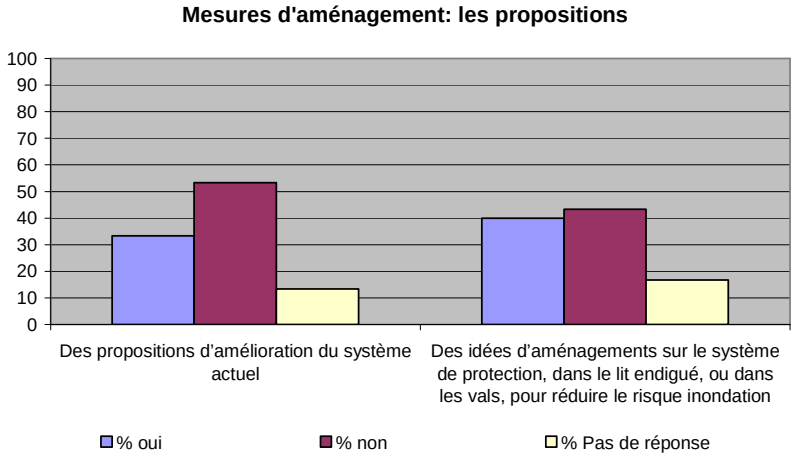

Figure 12 : Propositions d'amélioration du système de protection ou d'aménagements

[6] *Reconstitution et simulation de la crue de décembre 2003 entre Nevers et Tours avec et sans l'action du barrage de Villerest*. 2004. Hydratec. *Reconstitution et simulation de la crue de novembre 2008 entre le Bec d'Allier et le Bec de Cher avec et sans l'action du barrage de Villerest*. 2009. Hydratec.

Les réponses sont majoritairement négatives, l'absence de réponse est non négligeable. Sur les 30 communes ayant répondu, 12 personnes ont rédigé un commentaire. Ceux-ci se concentrent essentiellement sur la nécessité d'entretien et de dévégétalisation du lit. Viennent ensuite des commentaires sur le besoin de curer certains fossés d'écoulement, de combler les points bas dans les levées, de protéger un secteur en rive droite ou encore de réaliser une digue submersible en lieu et place du déversoir au terrain naturel de la Madeleine. Il est fair le souhait d'une discussion entre acteurs pour la détermination de solutions communes.

A la question « *parmi ces mesures, certaines vous paraissent-elles prioritaires ?* », les personnes interrogées ont peu répondu ou renvoyé à la question précédente.

II.6 Synthèse sur les connaissances des risques d'inondation et du système de protection

La présence d'un risque lié aux inondations de la Loire est globalement bien identifiée, du fait :

- de la survenue de deux crues récentes (2003 et 2008) qui ont impactées le territoire ;
- des différentes démarches entreprises par différents acteurs sur le territoire : l'étude EGRIAN sur Nevers, les PPRi portés par les préfectures et services départementaux de l'Etat et dans une moindre mesure les actions de l'Etat en termes d'entretien, la communication autour du barrage de Villerest, les plans communaux de sauvegarde, ou encore les actions de la Maison de Loire.

Les répondants affirment globalement bien connaitre le risque tant en termes d'aléa que d'enjeux vulnérables présents sur leur commune[7].

Le système de protection (digues et déversoirs) semble également être bien connu même si seulement la moitié des communes du territoire sont directement concernées par leur implantation. Le risque de rupture et les limites des levées en termes de protection est également assez bien perçu en particulier pour les crues majeures, même si sa probabilité est probablement minimisée. Enfin le barrage de Villerest est relativement bien identifié dans sa fonction d'écrêtement même si les modalités précises de gestion celui-ci méritent d'être explicitées.

Si le risque est appréhendé à l'échelle communale, son importance et ses manifestations le sont moins. De même, les fréquences de fonctionnement des déversoirs sont très mal appréhendées tout comme les gestionnaires du système de protection et la réglementation inhérente. La demande d'information à ce sujet est forte.
Aussi, la description des zones les plus vulnérables par commune est assez sommaire et les propositions d'aménagement se concentrent sur l'entretien du lit et dans une moindre mesure sur les protections rapprochées ou le comblement des points bas.
Pour conclure, on peut penser qu'il existe une culture du risque d'inondation à l'échelle du territoire d'étude, mais qui s'appuie sur deux éléments :

- l'observation des crues récentes (2003 et 2008) qui ont donné un aperçu des dysfonctionnements territoriaux à attendre mais qui n'ont pas engendré un dépassement du système de protection ;

[7] Cette affirmation peut être nuancée par les constats que nous avons réalisés lors des rencontres opérées de visu avec les représentants communaux dans le cadre du recensement des enjeux.

En effet, pour un certains nombre de communes le référentiel d'aléa reposait sur les constats opérés lors des crues de 2003 et 2008.

- une approche théorique des crues majeures comme référentiel de planification (PPRi) et de préparation (PCS) ; mais selon une approche maximaliste en termes d'étendue d'eau, assez peu systémique et dynamique.

Certaines réponses nous laissent à penser que cette culture locale minimise la portée réelle d'un risque dynamique et protéiforme ; et qu'elle ne s'appuie pas sur une appréhension d'un territoire inondable comme système complexe présentant différentes interdépendances dans la génération des risques locaux.
Ce constat est plus favorable pour les communes amont concernées directement ou indirectement par l'EGRIAN.

III. L'information préventive, la prévision et la préparation à la gestion de crise

La deuxième partie du questionnaire permet d'analyser les avis des représentants communaux sur les thématiques suivantes :

- l'information préventive ;
- la prévision ;
- la préparation à la gestion de crise.

III.1 L'information préventive

Une première série de questions porte sur l'outil DICRIM. Aujourd'hui, 54 % des personnes interrogées déclarent que leur commune possède un DICRIM et 60 % de celles qui n'en possèdent pas envisagent de se lancer dans la démarche. Seules 25 % des premières souhaitent réaliser une mise à jour de leur DICRIM (ce qui est normal compte tenu de la jeunesse des documents existants), alors que 50 % envisagent de présenter régulièrement le document à la population.
Les commentaires sont peu nombreux et disparates et portent surtout sur le degré de réalisation du document ou les moyens de diffusion de l'information (site Internet, bulletin municipal, réunion publique,…). Un représentant communal pointe le manque d'information pour l'élaboration quand un autre rappelle le caractère obligatoire du document.

2/3 des personnes interrogées répondent favorablement quant à l'implantation passée de repères de crues par la commune. En termes d'implantation future, 24 % répondent par la négative et près de 50% déclarent ne pas avoir de choix déterminé. Deux commentaires font référence à l'implantation future de repères spécifiques à la crue de 2003.

Les questions suivantes portent sur l'évaluation par les personnes interrogées du degré de sensibilisation au risque d'inondation de la population, des acteurs économiques et des gestionnaires de réseaux sur leurs communes.

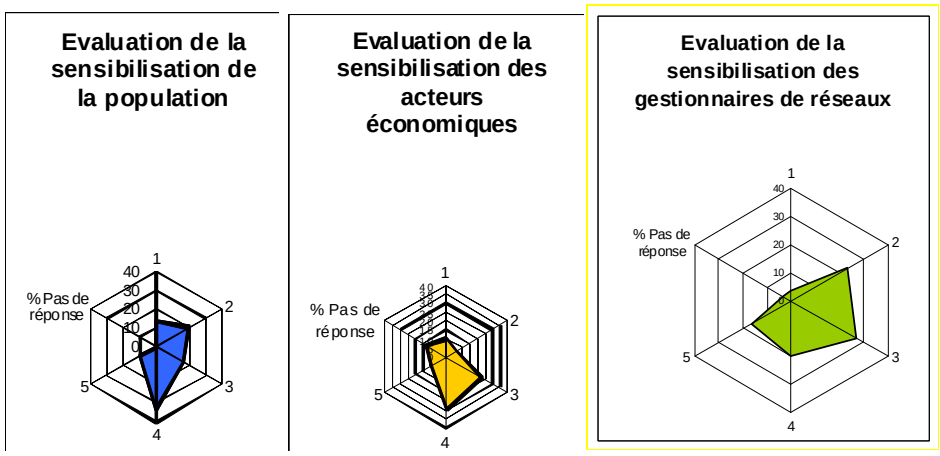

Figure 13 : Estimations de la sensibilisation au risque inondation de la population, des acteurs économiques et des gestionnaires de réseaux

Sur une échelle de 1 à 5[8] , les valeurs moyennes et pondérées sont les suivantes :

- 3.1/5 pour l'évaluation de la sensibilisation au risque de la population ;
- 3.3/5 pour l'évaluation de la sensibilisation au risque des acteurs économiques ;
- 3.3/5 pour l'évaluation de la sensibilisation au risque des gestionnaires de réseaux.

Le degré de sensibilisation des différents acteurs est donc évalué comme moyen à élevé par les personnes interrogées – celui de la population étant considéré comme un peu plus faible que celui des acteurs collectifs (entreprises, gestionnaires de réseaux). Mais les graphiques soulignent que les avis sont plus nets pour la population et les acteurs économiques que pour les gestionnaires de réseaux (disparité des opinions à propos de ce dernier public).
Les commentaires soulignent que les populations et les entreprises les plus sensibilisées seraient les plus proches de la Loire, ou *a minima* localisées dans les vals. Certains répondants soulignent également que le degré de mobilisation des gestionnaires de réseaux reste très inégal ou que la sensibilisation des différents publics est un résultat difficile à atteindre malgré différentes initiatives de communication.

A la question portant sur la nécessité de sensibiliser les acteurs communaux, la population, les acteurs économiques et les gestionnaires de réseaux, les personnes interrogées répondent en majorité par l'affirmative selon les pourcentages suivants :

- 73 % d'opinion favorable à la sensibilisation des acteurs communaux ;
- 70 % pour les gestionnaires de réseaux ;
- 66 % pour la population ;
- 56 % pour les acteurs économiques.

Ces réponses mettent peut être en exergue des préoccupations immédiates des collectivités comme la formation du personnel de la collectivité ou la gestion de réseaux d'utilité public qui peut leur incomber.

A la question «*Menez-vous ou envisagez-vous les actions d'information préventive suivantes sur le risque inondation auprès de votre population ?*

- *Réunions publiques*
- *DICRIM*
- *Affichage règlementaire*
- *Retour d'expérience*
- *Autres outils de communication…*

… les réponses se répartissent de la façon suivante :

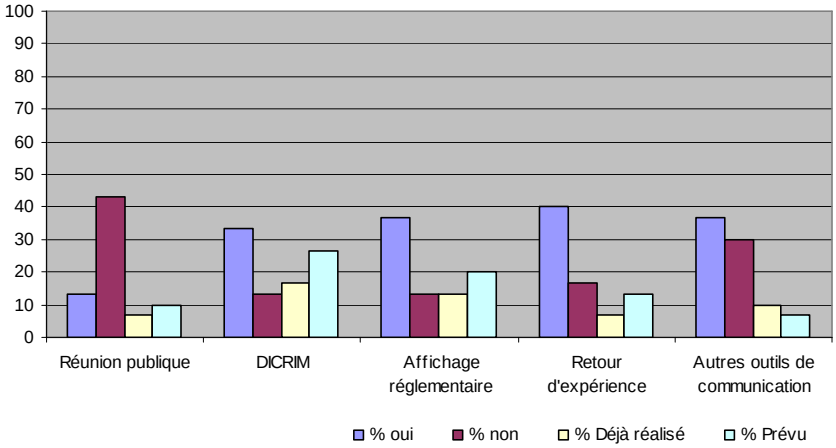

Figure 14 : Actions de sensibilisation à entreprendre

[8] 1 : public peu informé et peu sensibilisé au risque inondation - 5 : public en majorité sensibilisé au risque inondation entreprenant des actions individuelles pour la réduction de la vulnérabilité

La réunion publique n'est pas un moyen de sensibilisation valorisée par les personnes interrogées. A l'inverse, le DICRIM et l'affichage réglementaire, sont mieux appréhendés par les représentants communaux, sûrement du fait de leur caractère obligatoire. Notons également que les retours d'expérience bénéficient de 40 % d'opinion favorable.

Les commentaires permettent d'avoir un aperçu de l'étendu des moyens de communication utilisés par les élus :

- site Internet (Marseilles-les-Aubigny, Boulleret, Saint Père) ;
- système d'alerte des habitants par téléphone (Bannay – intercommunalité, Garchizy) ;
- retour d'expérience interne sur les crues de 2003 et 2008 (Thauvenay, Boulleret) ;
- réunion publique en particulier pour présentation du DICRIM (Boulleret) ;
- présentation dans le cadre du PPRi du Nohain ;
- plaquette d'information, Bulletin municipal (Fourchambault, Saint Père) ;
- information par téléphone et bilan des acteurs économiques (Myennes) ;
- utilisation de Vigicrues (Neuvy sur Loire) ;
- panneau d'information, affichage (Cours les Barres).

III.2 La prévision

A la question, « *Connaissez-vous les acteurs en charge de la prévision et de sa diffusion* », près de 75 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative, pour 20 % de non et près de 7 % de sans réponse. Les commentaires mettent en exergue avant tout les préfectures et sous-préfectures comme sources d'informations, et dans une moindre mesure Météo France.

Par ailleurs, 90 % des répondants affirment connaitre le site Internet Vigicrues. Et comme le souligne le graphique suivant, près de 75 % des répondants déclarent le consulter dès que le département est classé en vigilance météorologique par Météo France.

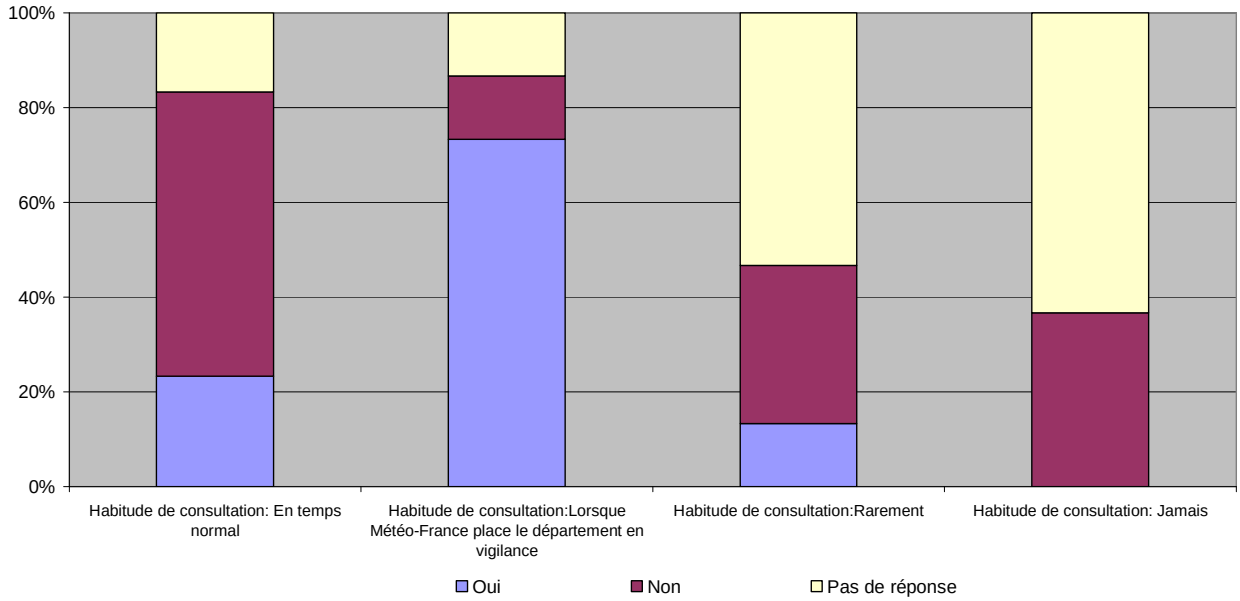

Figure 15 : Connaissance de l'outil Vigicrues et fréquence d'utilisation

L'information sur la prévision et sa diffusion est jugée satisfaisante pour 87 % des personnes interrogées. Un commentaire spécifie par ailleurs que les alertes peuvent être même trop nombreuses engendrant une certaine routine.

III.3 Préparation à la gestion crise

70 % des communes déclarent posséder un PCS. Les plus anciens documents datent de 2006, et un certain nombre sont en cours de finition ou d'actualisation ; à noter que l'ADN a entrepris une actualisation du PCS à l'échelle intercommunale.

A la question, « *Vous jugez-vous préparés, et estimez-vous les moyens communaux suffisants pour gérer une éventuelle crise ?* », les réponses varient de façon importante selon le niveau de crue considéré.

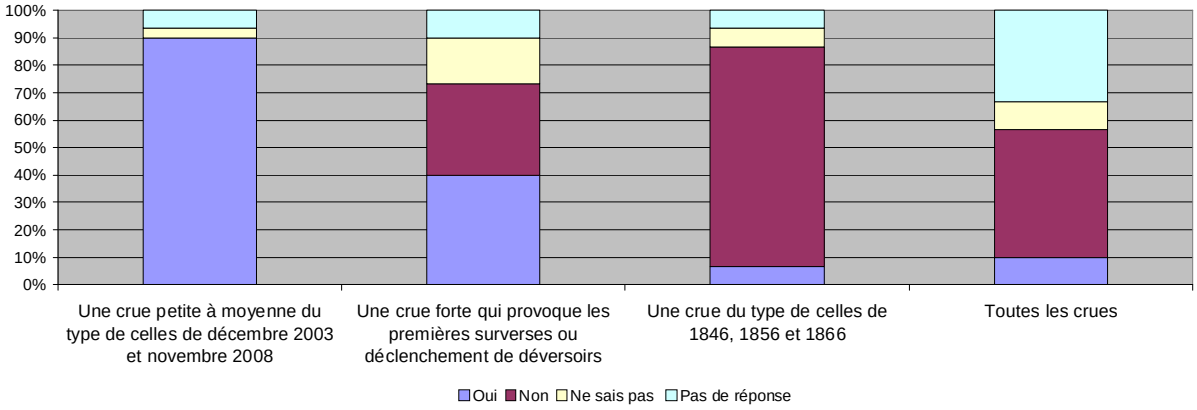

Figure 16 : Estimation de la capacité de gestion de crise des communes face à différents types de crue

90 % des répondants jugent être suffisamment préparés pour faire face à des crues de type de la crue de décembre 2003 ou de novembre 2008 ; 40 % estiment encore l'être pour les premières crues dépassant le système de protection. Par contre, près de 90 % estiment ne plus l'être pour des crues majeures comme celles connues au 19ème siècle.

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées déclarent avoir entrepris des démarches particulières après les crues de 2003 et 2008. Les efforts se sont concentrés sur la réalisation des PCS, l'actualisation de la connaissance des enjeux exposés, la mise en place de Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC)[9], l'acquisition d'automates d'alerte et de moyens supplémentaires de gestion de crise (ex : Fourchambault). Cette dernière commune déclare également avoir modifié son PLU pour mieux intégrer le risque. Deux communes signalent une réduction de la vulnérabilité d'éléments de réseaux : surélévation d'un captage d'AEP à Sancerre et modification du réseau électrique en partenariat avec EDF à la Charité-sur-Loire.

Aux questions sur les moyens permettant d'améliorer la gestion de crise :

- près de 30 % déclarent disposer de matériels particuliers ;
- 40 % déclarent l'existence actuelle ou envisagée d'une forme de coopération intercommunale[10] ;

[9] Définition de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) : *composée de bénévoles, la RCSC est chargée d'apporter son concours aux maires dans les situations de crise mais aussi dans les actions de préparation et d'information de la population comme dans le rétablissement post-accidentel des activités* – source : Art 1424-8-1 à 8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

[10] Selon les commentaires, Marseilles-les-Aubigny avec les communes environnantes, Saint-Satur et Ménétreol avec Sancerre (accueil), Bannay avec Cosne-Cours / Loire pour la gestion de l'île, Cours-les-Barre avec les communes environnantes, les communes de l'ADN.

- 25 % des répondants déclarent disposer d'une Réserve Communale de Sécurité Civile.

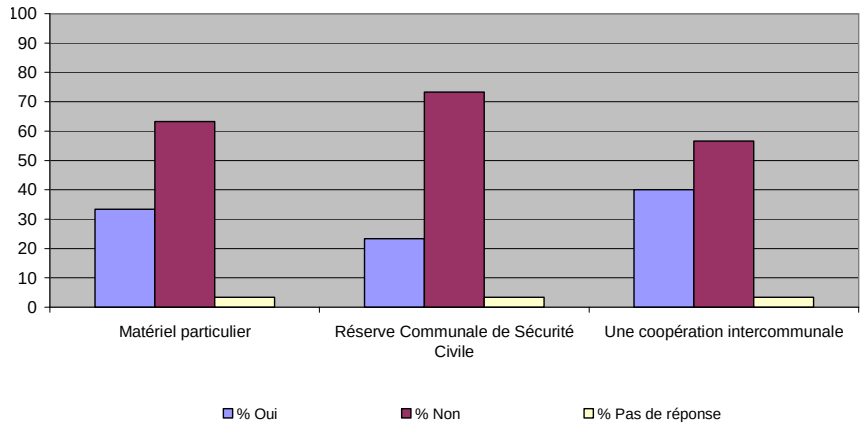

Figure 17 : Moyens à dispositions des communes pour la gestion de crise

A la question portant sur les exercices de crise et les exercices d'évacuation :

- deux communes indiquent qu'elles ont déjà réalisé un exercice de gestion de crise sur leur territoire et quatre déclarent souhaiter en réaliser un ;
- une commune a déjà réalisé un exercice d'évacuation et une autre déclare souhaiter en réaliser un prochainement.

57 % des personnes interrogées répondent positivement quant à la nécessité de réaliser de tels exercices. L'échelle communale est privilégiée pour conduire de tels exercices par la majorité des personnes interrogées, l'échelle intercommunale étant également souhaitée par un peu moins de la moitié de celles-ci.

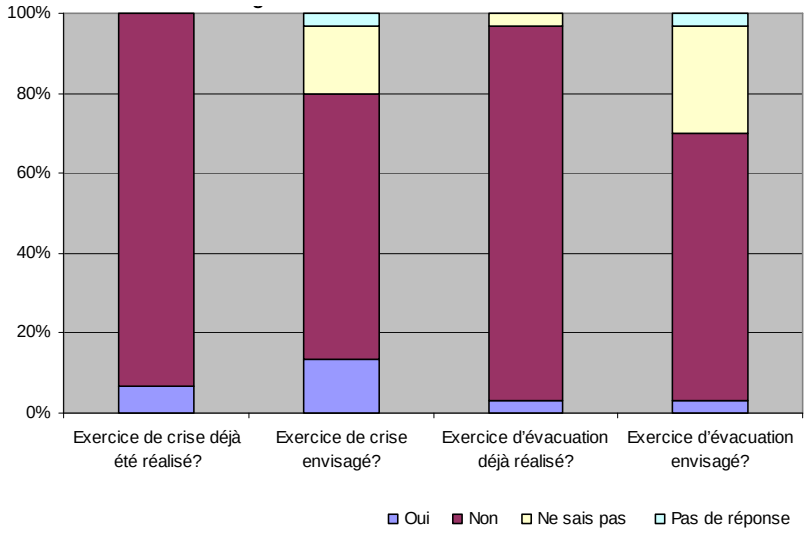

Figure 18 : Exercices de gestion de crise

A la question « *connaissez-vous les moyens d'alerte utilisés en cas de crue ?* », 80 % des personnes interrogées déclarent les connaitre. Sont cités dans les commentaires, le téléphone, les mails, le porte-à-porte, le répondeur téléphonique, les haut-parleurs, les sites Internet (préfecture, DRIRE, VIGICRUES), la radio, l'affichage, le relais gendarmerie, etc.

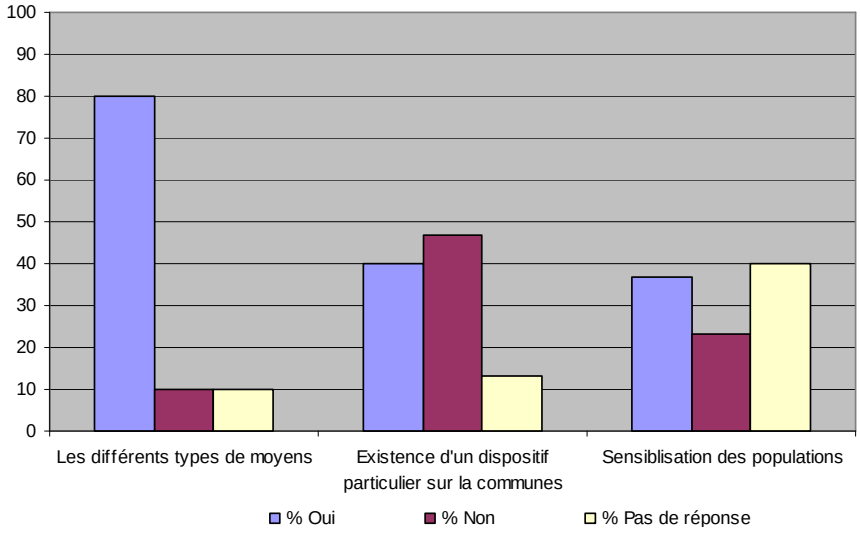

Figure 19 : Les moyens d'alerte en cas de crue

En revanche, sur l'existence des moyens d'alerte existant sur leur territoire, moins de 50 % des répondants répondent positivement. Voici les moyens déclarés : la communauté de communes du Haut Berry Val de Loire (Bannay, Belleville/ Loire, Boulleret, Sury près Léré) installe actuellement un système d'appel centralisé (GEDICOM) ; appel téléphonique, site Internet et information par mégaphone pour la Charité / Loire ; appel direct des personnes concernées à Couargues ; porte-à-porte, sirène automatique et message à Cuffy ; soutien de bénévoles pour du porte-à-porte à Jouet / l'Aubois ; site Internet, affichage, moyens radiophoniques et téléphoniques à Beaulieu/ Loire, sirène des pompiers à Cosne-Cours / Loire, sonorisation, passage chez les riverains et appel à Fourchambault et Mesves / Loire ; contacts téléphoniques à Germigny / Loire.
Majoritairement, les personnes interrogées n'ont pas d'opinion quant à savoir si les populations communales sont particulièrement sensibilisées sur les différents moyens d'alerte et de sensibilisation.
Enfin, les commentaires sur les moyens d'amélioration envisageables sont assez lacunaires : une personne interrogée souhaite des informations supplémentaires en termes de moyens disponibles et une autre promeut le renforcement de l'intercommunalité sur ce sujet.

III.4 Synthèse sur l'information préventive, la prévision et la préparation à la gestion de crise

Les personnes interrogées estiment moyen le degré de sensibilisation au risque quelque soit le public ciblé et souhaitent que les efforts en termes de public visé portent en priorité sur les personnels communaux et les gestionnaires de réseaux. Les outils à privilégier sont en priorité les documents « officiels » comme les DICRIM ou l'affichage réglementaire. Les repères de crues existants sont également bien identifiés par les représentants communaux, tout comme les retours d'expérience et des moyens traditionnellement utilisés par les communes : bulletin municipal, site Internet, voire appels directs. A l'inverse les réunions publiques sont peu souhaitées par les répondants. On notera qu'au regard des commentaires apportés, la sensibilisation au risque et l'alerte préalable à la crise sont parfois confondues.

En termes de prévision, les personnes interrogées indiquent avoir une bonne connaissance des vecteurs d'information et mettent en avant les relations avec les préfectures. Le site Internet *Vigicrues* est largement utilisé mais avant tout après une alerte météorologique publiée sur le portail de Météo France.

Selon les répondants, l'outil Plan Communal de Sauvegarde est au cœur de la préparation à la gestion de crise, dont la mise en œuvre aurait été accélérée suite aux crues de 2003 et 2008. Mais aujourd'hui, la

majorité des répondants estiment que leur commune ont les moyens de répondre essentiellement à des crues semblables à celles de 2003 et 2008. Outre les PCS, les moyens supplémentaires acquis ou mis en œuvre après ces deux dernières crues comprennent les Réserves Communales de Sécurité Civile, l'acquisition de systèmes d'alerte centralisés et du matériel d'intervention. Les exercices d'anticipation de la crise sont aussi souhaités même si très peu ont d'ores et déjà été mis en œuvre. Enfin, les moyens mobilisables pour l'alerte des populations et les entreprises sont très variés allant du porte-à-porte à la mise en place de systèmes d'alerte automatisés, en passant par divers moyens sonores. On soulignera que tous les systèmes d'alerte sont très dépendants des réseaux qu'ils soient électriques, téléphoniques ou routiers.

IV. La réduction de la vulnérabilité et l'aménagement du territoire

Cette partie du questionnaire a permis de recueillir les avis des personnes interrogées sur la prise en compte du risque d'inondation dans les projets d'aménagement, les politiques de gestion et les démarches de réduction de la vulnérabilité.

IV.1 Projets d'aménagement et prise en compte du risque d'inondation

A la question, «*Y a-t-il des projets d'aménagement en cours ou envisagés dans l'emprise des PPRI sur votre commune (lotissement, projet routier, ZAC…) ?* », seulement une commune (Myennes) a répondu par l'affirmative : la création d'une centrale photovoltaïque.

A la question « *les documents d'urbanisme en vigueur prennent-ils en compte des mesures concernant le risque inondation ?* », plus de 50 % des communes ont répondu par l'affirmative et 40 % par la négative. Les commentaires stipulent majoritairement une prise en compte limitée au PPRI dans les Plans Locaux d'Urbanisme ou les cartes communales. La commune de Fourchambault précise que le PLU a été modifié pour intégrer une partie des résultats de l'EGRIAN.

A la question « *Avez-vous déjà engagé des études sur la thématique « risque inondation » sur votre commune ?* », 73 % des représentants communaux ont répondu par la négative. Les personnes ayant répondu « oui » font référence à la réalisation des PCS, des PPRi, de l'étude EGRIAN et d'une étude réalisée en 2001 par INGEROP sur Saint-Père.

IV.2 Politiques de Gestion

A la question à choix multiples, « *avez-vous connaissance notamment* :

- *De la directive inondation du 23 octobre 2007 ?*
- *Des nouveautés introduites par la loi portant sur l'engagement national pour l'environnement (loi « Grenelle II ») ?*
- *Du projet de plan de prévention des submersions marines et des crues rapides ?*
- *Du volet inondation du SDAGE Loire Bretagne de 2009 ?*
- *Du plan Loire grandeur nature 2007-2013 ? »…*

… les réponses se répartissent de la façon suivante :

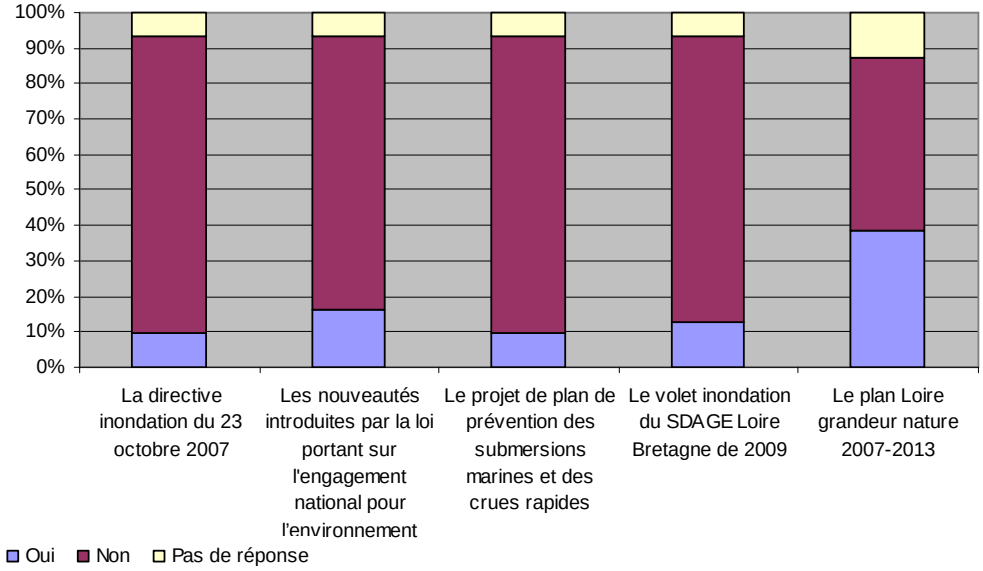

Figure 20 : Connaissance des politiques de gestion

Les réponses sont très majoritairement négatives ; seul le Plan Loire recueille 40 % de réponses positives. Et les commentaires soulignent l'ignorance de ces politiques ou de leur contenu. Mais près de 75 % des personnes interrogées souhaitent plus d'information sur ces différents sujets.

IV.3 Réduction de la vulnérabilité

Seulement un peu plus du tiers des personnes ayant répondu affirment savoir ce que recouvre la notion de réduction de la vulnérabilité et la moitié indiquent ne pas le savoir. Les personnes ayant répondu positivement citent une fois encore EGRIAN comme source d'information. A l'inverse, certaines personnes ayant répondu « non » affirment en commentaire avoir une vague idée, se déclarent intéressées ou souhaitent une réunion d'information pour plus de précision.
Quant aux actions de réduction de la vulnérabilité concernant les populations, l'habitat, les activités économiques et les réseaux, les réponses positives ne dépassent pas les 20 % : respectivement 7 %, 10 %, 17 % et 20 %. La thématique « réseaux » est donc un peu plus mise en avant.

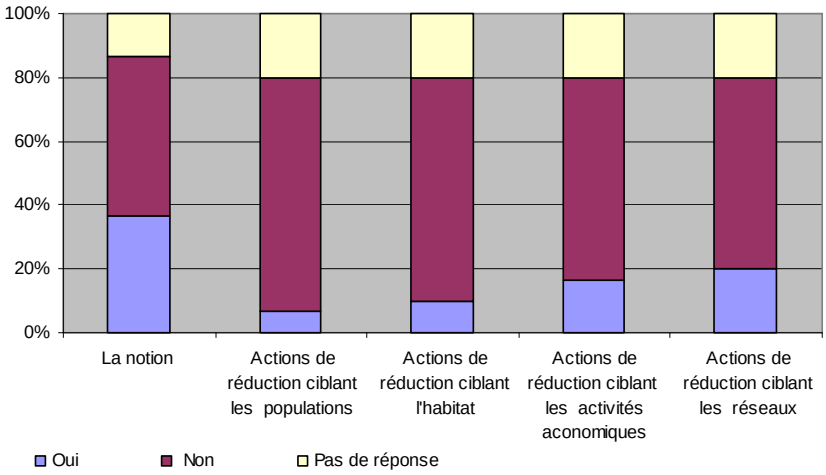

Figure 21 : Connaissances sur la réduction de la vulnérabilité et actions mises en place

Dans les commentaires, sont stipulés :

- les suites de l'EGRIAN pour le lancement d'une démarche concrète ;

- une interconnexion du réseau d'eau potable pour la ville de Sancerre.

A la question « *Avez-vous connaissance de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques menées sur le bassin de la Loire ?* »[11], plus de 75 % des personnes interrogées déclarent ne pas connaitre et seulement 4 en ont connaissance (représentants de la Charité, Myennes, Gimouille, Garchizy). Mais les deux tiers souhaitent avoir de plus amples informations sur cette démarche.

IV.4 Synthèse sur la réduction de la vulnérabilité et l'aménagement du territoire

A l'inverse des parties précédentes, cette partie du questionnaire a recueilli une très grande majorité de réponses négatives. Il apparait ainsi que la connaissance et la mobilisation autour des thèmes de politiques de gestion et de réduction de la vulnérabilité sont très faibles chez les représentants communaux interrogés. Seule l'absence de projets urbains en zone inondable du fait du PPRI est soulignée par les acteurs communaux. Et si le Plan Loire est la politique de gestion la mieux identifiée, ce n'est que par 40 % des répondants. La réduction de la vulnérabilité est avant tout envisagée pour les réseaux.

[11] Démarche menée par l'EP Loire dans le cadre du Plan Loire - www.plan-loire.fr/demarche-industrielle

V. Comparaison avec les résultats d'une enquête IFOP conduite auprès d'acteurs économiques de la loire moyenne

Dans le cadre de la démarche industrielle de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités du bassin de la Loire, une enquête sur la perception du risque d'inondation par les acteurs économiques a été réalisée par l'IFOP et l'EP Loire en 2009[12]. Cette enquête a été effectuée auprès de 1703 représentants d'entreprise et 150 représentants des collectivités locales partenaires de la démarche et répartis sur l'ensemble du bassin de la Loire.
Même sil est difficile de comparer cette enquête avec celle spécifique à notre étude du fait de leurs grandes différences, certaines conclusions méritent d'être confrontées.

V.1 Les points saillants de l'enquête auprès des acteurs économiques et des prescripteurs

Tout d'abord, cette enquête menée en 2009 a montré une minimisation du risque par les acteurs économiques : si le risque est appréhendé, sa gravité est sous-évaluée engendrant des stratégies d'évitement.
Le risque d'inondation est perçu comme très localisé et secondaire au regard des préoccupations quotidiennes des agents économiques. La connaissance du niveau d'exposition est très faible. Même les assureurs, s'ils sont conscients de l'impact économique inhérent aux inondations, ne proposeraient pas de solution à leur clientèle professionnelle. Enfin si les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) intègrent dans leurs prérogatives la prévention du risque d'inondation, elles n'en font pas une priorité d'action.
Les représentants des collectivités locales participant à la démarche industrielle semblent mieux appréhender le risque mais s'inscrivent avant tout dans un plan de continuité de service en cas d'inondation et des obligations en direction de l'ensemble des administrés (et pas seulement des entreprises).
L'enquête souligne par ailleurs la prépondérance de l'expérience personnelle dans la prise de conscience du risque par les différents acteurs, prise de conscience qui ne se traduirait pas forcément par un accroissement de la mobilisation et de l'action.

Les stratégies de prévention, envisagées seulement par une petite minorité d'acteurs économiques interrogés, s'articulent autour :

- de la protection des biens à travers la mise hors d'eau (rehaussement) ;
- de la sécurité du personnel ;
- du maintien de l'activité des entreprises par l'intermédiaire de mesures organisationnelles.

[12] IFOP (2010) *Enquêtes sur la perception du risque inondation par les acteurs socio-économiques du bassin de la Loire –Note de Synthèse*. EP-Loire, AELB, Préfecture de Bassin, UE, 9 p.

A l'inverse, les représentants des collectivités appréhendent la prévention du risque d'inondation de façon plus globale à travers :

- des aménagements comme la création de digues ou de bassins ;
- l'instauration de zones non constructible.

Ainsi l'outil PPRi est pour les représentants des collectivités locales l'unique outil d'aménagement du territoire à disposition des pouvoirs publics locaux, même si la perception de son caractère centralisé reste très prégnante.

Le diagnostic de vulnérabilité qui est une des pierres angulaires de l'ensemble de la démarche industrielle de réduction de la vulnérabilité est perçu de façon contrastée par les représentants des collectivités comme des entreprises :

- c'est un très bon vecteur d'information sur le risque d'inondation ;
- mais il peut paraitre également alarmiste, hyperspécialisé ou encore être dur à mettre en œuvre tant pour des raisons économiques que psychologiques.

Pour l'ensemble des acteurs interrogés, la mise en place d'un diagnostic doit passer par un accompagnement appuyé.

Par ailleurs, les représentants des entreprises comme des collectivités locales ne se sentent pas assez informés sur le risque. L'efficacité de la communication institutionnelle (plaquette et réunions publiques) est largement remise en question par les représentants des collectivités, alors que les acteurs économiques déplorent un déficit d'information sur le sujet et disent privilégier la presse et la télévision comme vecteur. Les demandes d'amélioration en termes de communication peuvent être résumées comme suit :

- meilleur ciblage selon les préoccupations premières des publics visés ;
- personnalisation de la communication et accompagnement ;
- information sur les bonnes pratiques appuyée par des témoignages ;
- information appuyée sur des schémas simples et des illustrations.

L'enquête fait ressortir l'identification forte des services de l'Etat et des collectivités locales comme acteurs majeurs de la prévention des risques. Les Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi que les assureurs sont bien identifiés par les entreprises comme vecteurs d'information et intervenants post-crise. Les organismes plus spécialisés (SAGE et EP Loire) sont identifiés comme producteurs de connaissance mais aussi comme catalyseurs et coordinateurs de l'action. Mais, selon les représentants des collectivités locales, la coordination de l'action visant à réduire le risque auquel sont soumises les entreprises reste un point faible.

Pour résumer, le risque d'inondation bien qu'important apparait aujourd'hui comme secondaire pour les entreprises, au regard de leurs contraintes premières. Les outils que constituent le PPRi et les diagnostics de vulnérabilité sont perçus comme pertinents mais doivent être optimisés : trop centralisés pour les PPRi, besoin d'un accompagnement important pour les diagnostics de vulnérabilité. La communication institutionnelle est jugée trop lacunaire et mérite d'être secondée par une information plus spécialisée et personnalisée, avec plus de rencontres. Enfin, il est attendu un renforcement de la coordination de l'action.

V.2 Convergences et divergences entre les résultats des deux enquêtes

La comparaison des résultats de deux enquêtes si différentes est assez hasardeuse. Néanmoins de nombreux points de convergences peuvent être soulignés.

La connaissance générale du risque d'inondation est réelle sur notre territoire d'étude même si elle semble assez variable selon les représentants des communes. Les rencontres que nous avons eues par ailleurs (lors des collectes d'information sur les enjeux) permettent de confirmer l'absence globale de négation du risque. Ce constat rejoint celui de l'enquête sur la démarche industrielle d'une meilleure appréhension du risque par les représentants communaux face aux autres acteurs. Néanmoins, les deux enquêtes tendent à mettre en avant une certaine minimisation du risque, ainsi qu'une focalisation sur la gestion de crise et la continuité de service.

Les deux enquêtes soulignent également la place majeure des PPRI comme outil de prévention du risque aux yeux des représentants des collectivités et leurs attentes en termes de protection structurelle ou d'ouvrages de rétention ; à l'inverse la réduction de la vulnérabilité n'apparait pas comme un élément central des actions à mener pour diminuer le risque.

Le souhait d'un supplément d'information sur le risque est marqué dans les deux enquêtes. Mais les représentants des communes de notre territoire valorisent des moyens assez classiques de communication alors que ces moyens sont assez décriés dans l'enquête IFOP.

Pour conclure, l'enquête conduite sur notre territoire met en avant une méconnaissance assez générale des gestionnaires hormis les services locaux de l'Etat. L'enquête IFOP plébiscite un rôle de coordination de la part d'organismes spécialisés comme l'EP Loire.

VI. Synthèse générale de l'enquête

VI.1 Les différences rives gauche et droite

L'analyse des différences de réponses entre les représentants des communes des rives droite et gauche est rendue complexe dans le questionnaire par le mélange des interrogations :

- sur l'opinion ou les connaissances des personnes interrogées d'une part ;
- sur la présence effective d'éléments de protection sur le territoire communal d'autre part.

Mais globalement, on constate que les différences de réponse entre rives droite et gauche ne sont pas très marquées. Sur la majorité des questions, la répartition entre les réponses négatives et positives sont identiques. Quelques différences peuvent néanmoins être soulignées :

- sans surprise, la connaissance du système de protection et des dangers inhérents à ses défaillances est bien plus importante dans le Cher que dans la Nièvre ;
- de même, la rive gauche semble plus au fait de l'impact du barrage de Villerest sur les crues de 2003 et 2008 ; cette situation est potentiellement liée aux effets de seuils inhérents à la présence d'ouvrages de protection (suppression de remous, non fonctionnement d'un déversoir, etc.) ;
- à l'inverse, la sensibilisation au risque et surtout la réduction de la vulnérabilité sont des mesures qui reçoivent plus d'adhésion de la part de la rive droite ;
- la gestion de crise et les plans communaux de sauvegarde sont mieux appréhendés par la rive gauche même si plus de communes de la rive droite seraient enclines à réaliser des exercices de gestion de crise ;
- enfin, plus de représentants communaux de la rive droite que de la rive gauche ont connaissance du plan Loire.

VI.2 Quatre tendances qui résument l'analyse

Les commentaires apportés à la dernière question de l'enquête (demandant aux personnes interrogées si elles avaient quelques compléments à apporter) sont révélateurs de quatre tendances qui dominantes :

- *« A l'échelle d'une commune comme Marseilles-lès-Aubigny (700 hab), le risque d'inondation est largement maîtrisé par une grande habitude des autorités municipales successives et une bonne sensibilisation des enjeux » ;*
- *« Souhaite être mieux informé sur le cadre réglementaire et les obligations légales, ainsi que sur les solutions existantes en matière de gestion de risque inondation » ou encore « Souhaiterais être informé des stratégies "Loire" et travaux associés sur les digues et lit de la Loire par VNF Loire » ;*
- *« Peu de moyens financiers pour mettre en place des actions. La Nature: il faut s'adapter. Ne pas commettre d'erreur d'urbanisme dans les zones Rurales. L'information régulière et récurrente est un point important » ;*
- *« A Fourchambault, nous n'avons pas de digue de protection dans les zones les plus à risque. Comme nous possédons une belle façade sur la Loire, cette politique s'accompagnera de la mise en valeur de l'ensemble. Ce sera au final un atout pour la ville ».*

La première tendance correspond à une connaissance du risque mais aussi à une certaine minimisation, tant au niveau de l'aléa que de la vulnérabilité territoriale, du fait de la proximité de crues commes celles de 2003 et 2008 et l'oublie des crues majeures du 19ème siècle. La maîtrise du risque passerait

essentiellement par une préparation de la gestion de crise, assurée par les municipalités avec l'aide des services de l'Etat.
La deuxième tendance correspond à une méconnaissance des différentes politiques de gestion du risque et de ses acteurs, mais en même temps un souhait fort d'information.

La troisième tendance souligne l'hétérogénéité du territoire, le décalage entre zones rurales (peu d'enjeux économiques et peu de moyens) et urbaines, un certain fatalisme mais en même temps une reconnaissance de l'importance de la maitrise de l'urbanisation en zone inondable (et donc de l'outil PPRI) dans les différentes mesures à mettre en œuvre.

Enfin, une quatrième tendance se dégage pour les communes les plus en amont, c'est-à-dire faisant partie ou étant proche du territoire de la communauté d'agglomération de Nevers : les représentants de ces communes semblent avoir une approche du risque plus importante et plus dynamique, une vision de la prévention plus large et une meilleure connaissance de la gestion des risques et de ses acteurs.

On conclura sous forme de rappel que l'analyse du questionnaire souligne « en creux » pour les autres communes la faiblesse d'une approche « dynamique » du risque spatialement comme temporellement parlant. Cette absence est à même de rendre incompréhensible le choix à réaliser entre différentes mesures de gestion consécutivement à l'analyse du risque si elle n'est pas comblée au stade du diagnostic.

Table des figures

Figure 1 : Connaissance et appréciation du risque 5
Figure 2 : Connaissance des enjeux exposés en zone inondable 6
Figure 3 : Connaissance du système de protection 7
Figure 4 : Perception du risque de rupture de digues.....8
Figure 5 : Connaissance sur les déversoirs 8
Figure 6 : Perception du niveau de protection 9
Figure 7 : Besoins d'information sur le système de protection 10
Figure 8 : Connaissance des gestionnaires du système de protection..... 10
Figure 9 : Connaissance de la legislation sur le système de protection 11
Figure 10 : Besoins d'informations sur la législation, les études de danger et les gestionnaires..... 12
Figure 11 : Connaissance des effets du barrage de Villerest 12
Figure 12 : Propositions d'amélioration du système de protection ou d'aménagements 13
Figure 13 : Estimations de la sensibilisation au risque inondation de la population, des acteurs économiques et des gestionnaires de réseaux 16
Figure 14 : Actions de sensibilisation à entreprendre..... 17
Figure 15 : Connaissance de l'outil Vigicrues et fréquence d'utilisation 18
Figure 16 : Estimation de la capacité de gestion de crise des communes face à différents types de crue . 19
Figure 17 : Moyens à dispositions des communes pour la gestion de crise 20
Figure 18 : Exercices de gestion de crise..... 20
Figure 19 : Les moyens d'alerte en cas de crue 21
Figure 20 : Connaissance des politiques de gestion 24
Figure 21 : Connaissances sur la réduction de la vulnérabilité et actions mises en place 24

Liste des Annexes

Annexe 6 – Liste des communes ayant répondu au questionnaire au 28 janvier 2011
Annexe 7 – Questionnaire pour enquête auprès des communes riveraines - Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

Annexe 6 : Liste des communes riveraines ayant répondu au questionnaire

ARGENVIERES
BANNAY
BEAULIEU SUR LOIRE
BELLEVILLE SUR LOIRE
BOULLERET
COSNE COURS SUR LOIRE
COUARGUES
COURS LES BARRES
CUFFY
FOURCHAMBAULT
GARCHIZY
GERMIGNY SUR LOIRE
GIMOUILLE
JOUET SUR L'AUBOIS
LA CELLE SUR LOIRE
LA CHAPELLE MONLINARD
LA CHARITE SUR LOIRE
LA MARCHE
LERE
MARSEILLES-LES-AUBIGNY
MARZY
MENETREOL
MESVES-SUR-LOIRE
MYENNES
NEUVY SUR LOIRE
POUILLY
SAINT-PERE
SANCERRE
SOUS SANCERRE
SURY PRES LERE
THAUVENAY

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête conduite auprès des communes riveraines de la Loire au cours du dernier trimestre 2010

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

Enquête auprès des communes riveraines

– QUESTIONNAIRE –

Pourquoi ce questionnaire ?

L'Etablissement public Loire s'est vu confier la mission de réaliser, dans le cadre du plan Loire, à la demande de l'Etat, une étude dite « des vals amont de Loire moyenne » qui a pour objet la gestion du risque inondation et du système de protection des vals de Loire, entre le Bec d'Allier et la limite avec le département du Loiret.

L'objectif est de définir de manière concertée les actions à conduire sur le système d'endiguement pour renforcer sa cohérence, optimiser la protection et limiter le risque de rupture par surverse, dans une optique de réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations.

En amont de cette étude qui se déroulera en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, une enquête est réalisée à l'aide du présent questionnaire. Celui-ci est destiné aux communes exposées aux conséquences des crues de la Loire sur le périmètre de l'étude, c'est à dire entre le bec d'Allier et les communes de Belleville-sur-Loire et Neuvy-sur-Loire, dans les départements du Cher et de la Nièvre. Il a pour objectif de rassembler des informations plus particulièrement sur la perception du risque inondation par les acteurs communaux, la préparation à la gestion d'une crise, les politiques d'aménagement du territoire et enfin les attentes en terme de gestion du risque et d'information, qui permettront d'améliorer le travail réalisé dans le cadre de l'étude des vals amont de Loire moyenne.

Afin de contribuer à la qualité de cette démarche, nous vous saurions gré de bien vouloir compléter ce document et de nous le retourner par courrier papier ou électronique **avant le 26 novembre 2010** à l'adresse suivante :

Établissement public Loire
à l'attention de Rafaël SUAVET (rafael.suavet@eptb-loire.fr)
3 avenue Claude Guillemin
BP 6125
45061 ORLEANS Cedex 2

Il est également possible de répondre directement à cette enquête, en ligne sur le site internet du plan Loire www.plan-loire.fr dans l'espace dédié à la plateforme « *Ouvrages domaniaux et sécurité* » rubrique « *Etudes de vals* », ou en suivant le lien www.plan-loire.fr/etude-vals-amont.

Contact et interlocuteur

Nom de votre commune : .....

Personne répondant au questionnaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction au sein de la commune : .....

☎ Téléphone : ..... Mail : .....

Référent éventuel pour le suivi de l'étude des vals amont de Loire moyenne :
(si différent de la personne répondant au questionnaire)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction au sein de la commune : .....

☎ Téléphone : ..... Mail : .....

I. Thème 1.- Le risque inondation et le système de protection

I.1 Connaissance des zones inondables et des enjeux exposés

I.1.1 Connaissez-vous :

	Oui	Non
les limites de zone inondable sur votre territoire ?	☐	☐
La part de votre commune exposée à un risque d'inondation ?	☐	☐
L'origine du risque ?	☐	☐
L'importance du risque (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement, durée, probabilité) ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

I.1.2 Avez-vous recensé les types d'enjeux suivants en zone inondable ?

	Oui	Non	Ne sais pas
Populations exposées, habitations	☐	☐	☐
Activités économiques	☐	☐	☐
Enjeux environnementaux	☐	☐	☐
Enjeux patrimoniaux (musées, bâtiments…)	☐	☐	☐
Equipements (routes, ponts…)	☐	☐	☐
Réseaux (eau, électricité, transport, communication, déchets…)	☐	☐	☐
Etablissements sensibles (établissement recevant du public avec ou sans hébergement, écoles, internats…)	☐	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

.....

I.2 Connaissance du système de protection

I.2.1 Êtes-vous informés :

	Oui	Non
De l'existence de digues de protection contre les inondations sur votre commune ?	☐	☐
Du risque lié aux défaillances éventuelles des digues ?	☐	☐
De l'existence de déversoirs ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

I.2.2 Comment qualifieriez-vous le risque de rupture des digues de protection ?

☐ Possible ☐ Exceptionnel ☐ Impossible

Commentaires : .....

.....

.....

I.2.3 Connaissez-vous les déversoirs :

	Oui	Non	Préciser éventuellement
Leur rôle ?	☐	☐	
Leur impact ?	☐	☐	
Les zones impactées ?	☐	☐	
Leur fréquence de fonctionnement ?	☐	☐	

Commentaires : .....

I.2.4 Pour quelle(s) crue(s) de la Loire votre commune est elle protégée ?

	Oui	Non	Ne sais pas
Pour une crue petite à moyenne du type de celles de décembre 2003 et novembre 2008	☐	☐	☐
Pour une crue forte inférieure à la centennale	☐	☐	☐
Pour une crue très forte, supérieure à la centennale du type de celles de 1846, 1856 et 1866	☐	☐	☐
Pour toutes les crues	☐	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

I.2.5 Auriez-vous besoin de plus d'informations sur le système de protection et son fonctionnement ?

	Oui	Non
Pour le bon fonctionnement de la commune ?	☐	☐
Pour l'information des populations ?	☐	☐
Pour une meilleure prise en compte du risque avant et pendant la crue ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

I.3 Acteurs et responsabilités

I.3.1 Comment appréciez-vous votre connaissance des acteurs impliqués dans la gestion des digues, déversoirs et du lit endigué de la Loire ?

☐Faible ☐Moyenne ☐Bonne

Commentaires : .....

.....

.....

I.3.2 Etes-vous informés :

	Oui	Non
De l'évolution récente de la règlementation nationale sur les ouvrages de protection hydraulique ?	☐	☐
Des modalités de suivi et de contrôle de ces ouvrages ?	☐	☐
Des études de dangers qui doivent être réalisées sur les digues de la Loire ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

.....

I.3.3 Auriez-vous besoin de plus d'informations :

	Oui	Non
Sur les acteurs de la gestion des systèmes de protection de la Loire ?	☐	☐
Sur l'évolution de la législation et ses implications ?	☐	☐
Sur les études menées ou prévues sur les digues ?	☐	☐
Sur des études comparables en d'autres lieux du bassin de la Loire, voire ailleurs ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

.....

I.4 Le barrage de Villerest

I.4.1 Connaissez-vous :

	Oui	Non
Le barrage de Villerest ?	☐	☐
Son effet sur les crues de la Loire ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

.....

I.4.2 Avez-vous connaissance de l'impact du barrage de Villerest sur les crues de décembre 2003 et de novembre 2008 ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pouvez-vous préciser : .....

.....

.....

.....

I.4.3 De manière générale, souhaiteriez-vous avoir plus d'informations sur le barrage de Villerest (rôle, fonctionnement, impact, etc.) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pouvez-vous préciser : .....

.....

.....

.....

I.5 Mesures d'aménagement

I.5.1 Dans votre état de connaissance actuel, identifiez-vous des secteurs plus sensibles au risque inondation sur votre commune (inondations fréquentes, faiblesse du système de protection…) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, préciser : .....

.....

.....

.....

I.5.2 En préalable à l'étude qui sera menée et à la concertation avez-vous :

	Oui	Non
Des propositions d'amélioration du système actuel ?	☐	☐
Des idées d'aménagements sur le système de protection, dans le lit endigué, ou dans les vals, pour réduire le risque inondation ?	☐	☐

Si oui, lesquelles : .....

.....

.....

.....

I.5.3 Parmi ces mesures, certaines vous paraissent-elles prioritaires ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles : .....

.....

.....

.....

Informations complémentaires et commentaires généraux sur le thème 1 :

II. Thème 2.– L'information préventive, la prévision et la préparation à la gestion de crise

II.1 Information préventive

II.1.1 La commune dispose-t-elle d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quelle date ce document a-t-il été réalisé ? Comment a-t-il été diffusé ?

.....

.....

II.1.2 Selon le cas envisagez-vous :

	Oui	Non
D'élaborer ce document ?	☐	☐
De le mettre à jour ?	☐	☐
De le présenter régulièrement à la population ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

II.1.3 Repères de crue :

	Oui	Non	Ne sais pas
La commune en a-t-elle déjà implanté ?	☐	☐	☐
Envisage-t-elle de le faire ?	☐	☐	☐

Commentaires : .....

.....

II.1.4 *Comment qualifieriez-vous la connaissance et la sensibilisation au risque inondation, sur une échelle de 1 à 5 ?*

- **de la population :**

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

La population communale est en moyenne peu informée et peu sensibilisée au risque inondation

La population est en majorité sensibilisée au risque inondation et des actions individuelles sont engagées pour la réduction de la vulnérabilité des habitations

Commentaires : .....

.....

.....

- **des acteurs économiques :**

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

Les acteurs économiques sont en moyenne peu informés et peu sensibilisés au risque inondation

Les acteurs économiques sont en majorité sensibilisés au risque d'inondation, sont capables d'estimer les dommages potentiels d'une inondation et ont engagé des démarches de réduction de la vulnérabilité de leurs entreprises

Commentaires : .....

.....

.....

- **des gestionnaires de réseaux (eau, électricité, transport, communication, déchets…) :**

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

Commentaires : .....

.....

.....

II.1.5 Une sensibilisation à la problématique du risque inondation vous semble-t-elle nécessaire pour les acteurs suivants :

	Oui	Non
Les acteurs communaux ?	☐	☐
La population ?	☐	☐
Les acteurs économiques ?	☐	☐
Les gestionnaires de réseaux ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

II.1.6 Menez-vous ou envisagez-vous les actions d'information préventive suivantes sur le risque inondation auprès de votre population ?

	Oui	Non	Déjà réalisé	Prévu
Réunions publiques	☐	☐	☐	☐
DICRIM	☐	☐	☐	☐
Affichage règlementaire	☐	☐	☐	☐
Retour d'expérience	☐	☐	☐	☐
Autres outils de communication	☐	☐	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

II.2 La prévision

II.2.1 Connaissez-vous les acteurs en charge de l'élaboration de la prévision et de sa diffusion ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

II.2.2 Connaissez-vous le site Internet Vigicrues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, avez-vous l'habitude de le consulter :

	Oui	Non
En temps normal ?	☐	☐
Lorsque Météo-France place le département en vigilance ?	☐	☐
Rarement ?	☐	☐
Jamais ?	☐	☐

Commentaires : .....
.....
.....

II.2.3 L'information sur la prévision et sa diffusion vous semblent-t-elles suffisantes ?

☐ Oui ☐ Non

Si non, comment souhaiteriez-vous à priori la voir complétée ?

.....
.....

II.3 Préparation à la gestion de crise

II.3.1 Avez-vous connaissance de l'atlas des plans communaux de sauvegarde du bassin de la Loire développé par l'EP Loire ? (www.plan-loire.fr/atlas-PCS)

☐ Oui ☐ Non

La question suivante a pour objet de compléter ou vérifier cet atlas.

II.3.2 La commune dispose-t-elle d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quelle date ce plan a-t-il été réalisé ?

.....
.....

II.3.3 Vous jugez-vous préparés, et estimez-vous les moyens communaux suffisants pour gérer une éventuelle crise ?

	Oui	Non	Ne sais pas
Pour une crue petite à moyenne du type de celles de décembre 2003 et novembre 2008	☐	☐	☐
Pour une crue forte qui provoque les premières surverses ou déclenchement de déversoirs	☐	☐	☐
Pour une crue du type de celles de 1846, 1856 et 1866	☐	☐	☐
Pour toutes les crues	☐	☐	☐

Commentaires : .....
.....
.....

II.3.4 Suite aux crues de 2003 et 2008, la commune a-t-elle entrepris des démarches particulières ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles : .....
.....
.....

II.3.5 La commune dispose-t-elle de matériel particulier pour une meilleure gestion de la crise en cas de crue (sacs de sables, barques…) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Si oui, préciser : .....
.....
.....

II.3.6 Disposez-vous d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....
.....

II.3.7 Existe-t-il ou est-il envisagé une coopération intercommunale afin de mieux appréhender et gérer la crise ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

II.3.8 Exercices de crise et d'évacuation :

	Oui	Non	Ne sais pas
Un exercice de crise a-t-il déjà été réalisé sur votre commune ?	☐	☐	☐
Est-il envisagé d'en réaliser ?	☐	☐	☐
Un exercice d'évacuation a-t-il déjà été réalisé sur votre commune ?	☐	☐	☐
Est-il envisagé d'en réaliser ?	☐	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

II.3.9 De tels exercices vous paraissent-ils nécessaires ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quelle échelle ? ☐ Communale

☐ Intercommunale

☐ Départementale

☐ Autre : préciser : .....

II.3.10 Connaissez-vous les moyens d'alerte utilisés en cas de crue ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui préciser : .....

.....

II.3.11 Existe-t-il un dispositif d'alerte particulier sur votre commune ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui préciser : .....

.....

.....

Vos populations y sont-elles sensibilisées ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

.....

II.3.12 En préalable au travail de concertation qui va être mené dans le cadre de l'étude des vals amont de Loire moyenne, auriez-vous des propositions de mesures d'amélioration pour la préparation à la gestion de crise à formuler ?

.....

.....

.....

Informations complémentaires et commentaires généraux sur le thème 2 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

I. Thème 3.- La réduction de la vulnérabilité et l'aménagement du territoire

III.1 Projets d'aménagement et prise en compte du risque inondation

III.1.1 Y a-t-il des projets d'aménagement en cours ou envisagés dans l'emprise des PPRI sur votre commune (lotissement, projet routier, ZAC…) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ? .....

.....

.....

Le cas échéant, comment le risque inondation a-t-il été pris en compte dans ces projets ? .....

.....

.....

III.1.2 Les documents d'urbanisme en vigueur prennent-ils en compte des mesures concernant le risque inondation complémentaires à celles incluses dans le PPRI ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles : .....

.....

.....

III.1.3 Avez-vous déjà engagé des études sur la thématique « risque inondation » sur votre commune ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles : .....

.....

.....

III.2 Politiques de gestion du risque inondation

III.2.1 Avez-vous connaissance de l'audition organisée le 11 février 2010 par l'EP Loire sur le thème : « cohérence et articulation des initiatives au titre de la gestion des risques d'inondation sur le bassin de la Loire et de ses affluents » ? (pour toute info : http://www.plan-loire.fr/audition-inondation)

☐ Oui ☐ Non

III.2.2 Avez-vous connaissance notamment :

	Oui	Non
De la directive inondation du 23 octobre 2007 ?	☐	☐
Des nouveautés introduites par la loi portant sur l'engagement national pour l'environnement (loi « Grenelle II ») ?	☐	☐
Du projet de plan de prévention des submersions marines et des crues rapides ?	☐	☐
Du volet inondation du SDAGE Loire Bretagne de 2009 ?	☐	☐
Du plan Loire grandeur nature 2007-2013 ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

III.2.3 Auriez-vous besoin de plus d'informations sur les politiques de gestion du risque inondation ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

.....

III.3 Réduction de la vulnérabilité

III.3.1 Savez-vous en quoi consiste la réduction de la vulnérabilité ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

.....

III.3.2 Est-il prévu d'engager des actions de réduction de la vulnérabilité sur votre territoire :

	Oui	Non
Visant les populations ?	☐	☐
Visant l'habitat ?	☐	☐
Visant les activités économiques ?	☐	☐
Visant les réseaux ?	☐	☐

Commentaires : .....

.....

.....

III.3.3 Avez-vous connaissance de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques menées sur le bassin de la Loire ? (pour toute info : www.plan-loire.fr/demarche-industrielle)

☐ Oui ☐ Non

Commentaires : .....

.....

.....

III.3.4 Souhaiteriez-vous des informations complémentaires sur cette démarche ?

☐ Oui ☐ Non

Informations complémentaires et commentaires généraux sur le thème 3 :

.....

.....

.....

.....

IV. Commentaires généraux

Nous vous remercions
pour l'ensemble de ces informations
et pour le temps que vous avez pu consacrer
pour compléter ce questionnaire.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur :

www.plan-loire.fr/etude-vals-amont

www.eptb-loire.fr